

## Bilan du stage détection départemental N°1

Le CPD N°1 (centre de perfectionnement départemental) qui a eu lieu le 30 septembre 2017 à Pessac a réuni 14 gymnastes de 6 clubs différents (La Teste, Villenave D'Ornon, Mérignac, St Caprais, Sauveterre de Guyenne, Bruges). Celui-ci avait pour objectif de créer une dynamique au sein du département en faisant se rencontrer des gymnastes de différents clubs, de réaliser un entraînement différent de ceux pratiqués au sein de leur club et de se qualifier pour l'étape suivante au centre de perfectionnement de districts (Landes, Lot et Garonne, Gironde, Pyrénées Atlantique), qui se tiendra à la Teste le dimanche 8 octobre.

A l'issue de ce stage, la responsable Aude Le Mignant épaulée par les entraîneurs présents devait sélectionner un collectif de 5 gymnastes et 3 réserves, en tenant compte des tests physiques réalisés lors de ce stage, du niveau technique observé pour 2 agrès (saut et barre), de la motivation, des qualités physiques naturelles et des conditions d'entraînement.

Voici la liste des gymnastes qualifiées :

Lepy Phylomena 2008 La Teste

Ango Charlotte 2008 La Teste

Vandervoir Mathilde 2008 Bruges

Prat Maiana 2010 Mérignac

Treillis Elisa 2009 Villenave D'Ornon

Liste des réserves :

Hilmi Rhabbe Lina 2009 Mérignac

Daney Charlotte 2008 La Teste

Garot Charlotte 2009 Villenave D'Ornon

Voici la liste des autres gymnastes ayant participé à ce 1<sup>er</sup> regroupement et qui sont convoquées sur le centre de perfectionnement départemental N°2, qui aura lieu le 18 ou 19 Novembre 2017. Il y aura les mêmes démarches et objectifs que le CPD N°1 sauf concernant les agrès : poutre et sol

Boissard Lucie 2010 Sauveterre de Guyenne

Bazzani Zia 2010 Sauveterre de Guyenne

Rodrigues Frango Jessy 2009 Bruges

Guerin Marie Shasha 2008 St Caprais

Guerin Mazo Annaelle 2008 La Teste

Leveque Franzon Nora 2009 Sauveterre de Guyenne

Concernant le contenu et l'appréciation général de ce stage, les entraîneurs ont tous apprécié les tests plus allégés et moins longs que les années précédentes laissant place aux séances techniques aux agrès.